

Synthèse du Bureau de l'Unédic



8 juillet 2021

SUIVI

Suivi du premier trimestre 2021 de l'activité des Instances Paritaires Régionales

Durant le premier trimestre la sous-direction de la relation avec les instances paritaires en région (sDRI) de l'Unédic a travaillé à améliorer son offre de services à destination des instances, en s'appuyant sur les réponses au questionnaire adressé fin 2020.

Ainsi, l'Extranet IPR/IPT a été complété de nouvelles rubriques (chiffres clefs) afin d'accompagner les mandatés IPR dans leur accès à l'information sur l'Assurance chômage. Par ailleurs l'Unédic a mis en place un *chatbot* qui permet d'obtenir rapidement des réponses aux questions relatives à la réglementation, aux instances paritaires en région et aux mesures liées à l'épidémie de Covid-19.

La première visioconférence de rencontre des présidences d'IPR et de la gouvernance de l'Unédic s'est tenue le 11 mars et a permis d'échanger sur l'actualité de l'Assurance chômage et sur les difficultés organisationnelles des réunions des instances à distance.

Préconisations du rapport parlementaire du 15 juin 2021 sur la régulation des CDDU

Les préconisations issues du rapport du député Jean-François Mbaye et du sénateur Xavier Iacovelli sur la régulation des CDDU sont portées à la connaissance des membres du Bureau. L'Unédic avait été auditionnée dans le cadre de cette mission parlementaire.

Au vu de l'accroissement continu du recours au CDDU dans divers secteurs d'activité, le Premier ministre a demandé d'étudier la possibilité de réformer le recours au CDDU en vue de le réguler. L'objectif recherché est aussi de réduire les effets des contrats de faible durée sur les dépenses d'assurance chômage. Dans cette perspective, le rapport recommande notamment :

- d'associer l'Unédic au suivi des données sur le CDDU, en donnant accès aux données issues de la DSN pour engager une réflexion sur l'adaptation de la réglementation encadrant la DSN ;
- de redéfinir le cadre réglementaire et conventionnel du CDDU ;
- de mettre en œuvre les variables permettant d'atteindre l'équilibre du régime d'assurance chômage ;
- de prolonger des aides à l'emploi pour lutter contre la précarité.

Situation de l'Assurance chômage

Bénéficiaires de l'Assurance chômage à fin mars 2021

Champ : Assurance chômage (ARE, CSP), France entière. Données CVS. Source : STMP au sens du FNA

Bénéficiaires de l'Assurance chômage (ARE, ARE Formation, CSP)	3 052 000
Variation sur 1 mois	0,4 %
Variation sur 1 an	3,6 %

Flux de trésorerie, en millions d'euros, à fin juin 2021

Source : Unédic, DFT

Cumul annuel Contributions	19 359
Cumul annuel Dépenses*	27 194
Dette nette de l'Assurance chômage	- 62 865

*dépenses d'indemnisation, cotisations sociales des demandeurs d'emploi (retraite et assurance maladie) et financement de Pôle emploi